



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

La ministre

Paris, le **16 NOV. 2015**


Monsieur le Secrétaire général,

A la suite des échanges que vous avez eus avec mon cabinet, je souhaite vous assurer de l'attention que je porte à la situation de Météo France et vous apporter des éléments de réponse sur plusieurs points soulevés.

Je comprends les inquiétudes et les interrogations des personnels occasionnées par les mutations que connaît Météo-France depuis plusieurs années, ainsi que par l'évolution des effectifs et par son articulation avec l'organisation des missions de l'établissement. Je suis, comme vous, attachée à ce que Météo-France puisse exercer au mieux ses missions au bénéfice de notre pays, grâce à la compétence et à l'engagement de ses personnels.

Les efforts demandés à Météo-France et les réformes en cours s'inscrivent, vous le savez, dans un contexte plus global de redressement des comptes publics et de recherche d'une gestion plus performante des moyens attribués à l'Etat et à ses opérateurs. Je suis convaincue que les progrès de la recherche et de l'innovation dans les métiers de la météorologie, que nous devons en bonne part à Météo France et à ses personnels, arment l'établissement pour s'engager dans cette démarche sans perdre ni en qualité ni en fiabilité.

La poursuite des développements scientifiques et techniques et les adaptations de l'organisation de l'établissement permettront à Météo-France de continuer à fournir des données et des services de qualité, confortant la reconnaissance internationale dont jouit l'établissement.



Monsieur Jérôme LARTISANT
Secrétaire général
SNITM - FO
42 Avenue Gustave Coriolis
31057 TOULOUSE CEDEX 1

La refonte des implantations territoriales est engagée depuis plusieurs années. Elle s'achèvera en 2016, avec une dernière série de fermetures de centres, et je ne crois pas souhaitable de la remettre en cause. Cette refonte ne constitue néanmoins pas un objectif en soi pour Météo France et je considère qu'un cap clair doit être donné à l'établissement et à ses agents pour les années à venir. Les personnels de Météo France doivent, de surcroît, participer à la définition de ce cap et je suis en particulier sensible à votre souci de préserver la place de l'humain dans vos métiers. Je souscris par ailleurs à l'idée que l'expertise des personnels doit être démultipliée par les outils et les méthodes mises en place.

Comme vous le savez, M. Jean-Marc LACAVE a été récemment reconduit dans ses fonctions de président-directeur général. J'ai décidé de lui donner un mandat prioritaire pour l'élaboration de la stratégie d'établissement, en lui demandant de porter une attention particulière à l'accompagnement des évolutions que connaît Météo France. M. LACAVE me présentera rapidement ses propositions.

Plusieurs chantiers stratégiques sont d'ores et déjà esquissés et doivent être approfondis au sein de l'établissement. Ils constitueront vraisemblablement le socle de l'élaboration du futur contrat d'objectifs et de performance, dont la préparation sera accompagnée par mes services dès le début de l'année 2016. Je considère que ces réflexions nécessitent de façon prioritaire de faire l'objet de discussions et de partage au sein de l'établissement.

S'agissant des questions indemnitaires, j'ai obtenu des arbitrages favorables pour 2013 et 2014, qui sont en cours de mise en œuvre. J'ai également fait part à la ministre de la décentralisation et de la fonction publique de mon soutien de la demande d'exclusion du dispositif RIFSEEP formulée par Météo France dans son courrier du 28 août 2015. Mon cabinet reste naturellement à votre disposition, en tant que de besoin, pour évoquer ces questions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes salutations les meilleures.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes salutations les meilleures.


Ségolène ROYAL